

| | |
|---|---|
| <p align="center">DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE ----- Arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois</p> | <p align="center">EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CIAS USSES ET RHONE</p> <p align="center">Séance du 12 Avril 2017</p> |
| <p><u>Nombre de Conseillers :</u> En exercice : 17 Présents : 11 Absents : 6 Pouvoirs : 0 Votants : 11 Pour : 11 Contre : 0 Nul : 0 Abstentions : 0</p> <p>Délibération : CA - 11bis/2017</p> | <p>L'an deux mille dix-sept, le douze avril à dix huit heures trente, le Conseil d'Administration Usse et Rhône dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle d'animation de l'EHPAD à Frangy, sous la présidence de Monsieur André-Gilles CHATAGNAT</p> <p>Date de convocation : 10 avril 2017</p> <p>Présents : Mesdames Carole BRETON, Carine LAVAL, Martine VEYRAT, Claude STOUBENFOLLE, Marie-Chantal FIGUET, Messieurs Andre-Gilles CHATAGNAT, Joseph TRAVAIL, Jean VIOLLET, Bernard CHASSOT, Jean-Pierre LONG, Marc COUZON,</p> <p>Pouvoirs :</p> <p>Absents excusés : Mesdames Marthe CUTELLE, Anne-Marie BAILLEUL, Marie-Antoinette SIMON, Céline FILET, Martine FONTE M. Paul COTTERLAZ-RANNARD</p> <p>M. Jean-Pierre LONG est désigné secrétaire de séance</p> |

Objet : Approbation du budget primitif 2017 (annule et remplace la délibération CA - 11/2017 précédente pour erreur de plume)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Considérant l'obligation de voter le Budget Primitif de l'exercice 2017,
Entendu l'exposé de Monsieur le Vice-Président,

Après en avoir délibéré,
A l'unanimité, le Conseil d'Administration

ADOpte le Budget Primitif du CIAS de l'exercice 2017 arrêté comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT : 34.770,00€

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

**Pour Extrait Conforme,
Par délégation du Président,
Le Vice-Président,
André-Gilles CHATAGNAT**

